



Inter-Parliamentary Union

For democracy. For everyone.



Parliament of Sri Lanka

Sommet des Présidents de parlement d'Asie du Sud sur la réalisation des Objectifs de développement durable

Promouvoir la coopération parlementaire régionale en faveur d'une croissance économique durable, équitable et écologique

Organisé par l'Union interparlementaire (UIP) et le Parlement de Sri Lanka

Colombo, Sri Lanka, 11-12 juillet 2018

Déclaration de Colombo

Nous, Présidents des Parlements d'Afghanistan, du Bhoutan, d'Inde, des Maldives, du Pakistan et de Sri Lanka, nous sommes réunis à Colombo, Sri Lanka, les 11 et 12 juillet 2018 à l'occasion du troisième Sommet des Présidents de parlement d'Asie du Sud sur la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Organisé conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) et le Parlement de Sri Lanka, ce Sommet avait pour thème "Promouvoir la coopération parlementaire régionale en faveur d'une croissance économique durable, équitable et écologique".

Cette rencontre a fait prévaloir les conclusions des Sommets précédents, qui se sont tenus au Bangladesh (2016) et en Inde (2017), ainsi que le partage d'expériences sur des sujets primordiaux pour la réalisation des ODD dans la région. Nous avons mené de vastes discussions sur les résultats déjà atteints et nous avons salué la participation active de tous les participants, qui ont mis en commun les enseignements du passé et les bonnes pratiques.

Nos débats ont été consacrés à quatre thèmes principaux : 1) les mesures prises par les parlements pour stimuler la mise en œuvre des ODD dans la région ; 2) l'importance d'une industrialisation durable et écologique pour la réalisation des ODD en Asie du Sud ; 3) le rôle des parlements dans la promotion d'emplois décents et d'environnements de travail sûrs ; et 4) les parlements en tant qu'agents de l'inclusion sociale et économique en Asie du Sud.

Nous avons défini les stratégies, mesures et recommandations suivantes pour renforcer l'engagement parlementaire en faveur des ODD dans nos pays respectifs :

1. Les ODD forment un cadre de développement intégré visant à coordonner les politiques nationales et à les diriger vers une vision commune pour tous. Nous nous félicitons des progrès accomplis par nos pays et des actions déjà prises dans ce domaine. Nous constatons avec satisfaction que les pays de l'Asie du Sud s'emploient toujours davantage à transposer les ODD dans une stratégie nationale.
2. Nous sommes convaincus qu'en tant qu'institutions démocratiques par excellence détentrices de la vision à long terme qui guide leurs pays respectifs, les parlements ont un rôle primordial à jouer dans la réalisation des ODD. Ils doivent trouver des moyens efficaces d'obtenir des comptes de la part des gouvernements au sujet des objectifs fixés. Les parlements doivent également veiller à ce que des lois favorables soient promulguées et à ce que des budgets soient adoptés. Ils doivent en outre examiner leur capacité à produire rapidement des résultats dans le domaine des ODD.
3. Reconnaisant l'importance de créer un équilibre entre le développement économique et la préservation de l'environnement, nous soulignons la nécessité de promouvoir des stratégies de croissance écologiques et tournées vers l'avenir, c'est-à-dire aptes à préserver une croissance à long terme ainsi que le bien-être des générations actuelles et futures. La mise en œuvre du développement durable doit tenir compte de ses dimensions sociales, économiques et environnementales. Les ODD

visent avant tout à éliminer l'extrême pauvreté dans le monde, mais également à promouvoir un développement humain global et harmonieux ainsi que la paix et la stabilité dans la région.

4. Nous sommes conscients que les changements climatiques résultent avant tout des activités menées par l'homme dans le domaine du travail, et nous réaffirmons la nécessité impérieuse de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le monde en privilégiant des stratégies d'adaptation et de réduction de ces changements ; ces stratégies doivent en outre être conformes aux accords internationaux (notamment l'Accord de Paris) et prendre en compte d'autres objectifs sociétaux tels que la réduction de la pauvreté et la protection des écosystèmes.

5. Un environnement favorable au commerce et aux investissements, davantage d'opportunités de faire des affaires et un cadre propice au développement des compétences sont autant de facteurs susceptibles de dynamiser la transformation et la compétitivité de la région. Il faut en outre encourager la recherche et le transfert de technologies dans les pays de la région, au niveau tant bilatéral que multilatéral. Une stratégie d'industrialisation coordonnée, durable et soucieuse de l'environnement peut contribuer à la réalisation de nombreux ODD et de leurs cibles.

6. Des emplois décents, la protection sociale et le respect des droits au travail font partie intégrante du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les parlements ont d'importantes responsabilités à assumer dans le domaine du travail, de l'emploi et de la justice sociale. Aussi, ils doivent non seulement orienter les politiques visant à garantir des emplois et des conditions de travail décentes pour tous, mais aussi adopter des lois nationales en conséquence, voter les budgets nécessaires et contrôler l'action courante du gouvernement.

7. Les générations actuelles ont la mission de mettre en œuvre les ODD pour que les générations futures aient accès aux ressources de la planète et qu'elles puissent les exploiter. Nous devons nous engager à améliorer l'accès à l'éducation et veiller ainsi à ce que des fonds soient alloués à des programmes visant à garantir que chaque enfant y ait accès. Les parlements se doivent de protéger les enfants de toute forme d'exploitation afin de leur permettre de profiter de leur jeunesse et de devenir des adultes responsables et productifs.

8. Les parlements doivent veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. La promotion de l'inclusion sociale et économique des groupes marginalisés et/ou vulnérables et des personnes handicapées est primordiale non seulement pour leur propre développement personnel, mais aussi pour l'évolution et le bien-être de la société dans son ensemble. Les parlements doivent élaborer des stratégies efficaces pour que chacun puisse jouir des droits sociaux et accéder pleinement et équitablement au savoir et à la technologie, à la création d'entreprises et, d'une manière générale, aux opportunités économiques.

9. Afin de stimuler les efforts en faveur des ODD, nous porterons la Déclaration de Colombo à la connaissance de nos collègues par tous les moyens possibles, et nous nous attacherons à la diffuser également auprès d'autres parties intéressées. Nous nous engageons par ailleurs à poursuivre notre coopération, à renforcer notre engagement et à mettre en commun nos expériences lors du quatrième Sommet des Présidents de parlement d'Asie du Sud sur la réalisation des ODD.

L'UIP doit promouvoir l'engagement parlementaire en faveur des ODD et poursuivre sa collaboration avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires concernés en vue d'une mise en œuvre efficace des ODD.